

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA
COMMUNE DE VILLEMARDE**

Séance du 07 mars 2023

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
TARN et GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice 13
- présents 10
- votants 11
- absents 03
- exclus 0

Date de convocation :
24/02/2023

Date d'affichage :
09/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 07 mars à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Francis LABRUYERE, Maire

Etaient présents : MM. AVIAT AYME BEAUJOUAN BROUSSE-BOURNET MASURIER MOULIS PEYRETOU SZOPA VIDAL

Absents excusés : M. DEMEURS (pouvoir à Mme MOULIS)

Absentes non excusées : Mmes LACOMBE, LASGUES

M. PEYRETOU a été nommé secrétaire

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Ajout de deux points à l'ordre du jour ;

Le Maire ouvre la séance et propose aux membres du conseil municipal d'ajouter les points suivants :

- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Remboursement de GROUPAMA suite aux sinistres de l'orage du 21/11/2022

Le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par M. le Maire

En application de l'article L 2122-22 du CGCT et la délibération 09/2020, Monsieur le Maire rend compte des diverses informations et décisions prise depuis la dernière séance du conseil municipal :

Le conseil municipal a pris acte de ces décisions.

15/11	CUa 22T0020 SCP Bousquet vente terres agricole
16/11	DP 22T0013 panneaux thermique
29/11	Devis PEFOURQUE remplacement alarme SDF 4777.34 €
01/12	Devis travaux recherche fuite école 528.00 €
01/12	Arrêté retrait PC19T0007
08/12	Devis changement extincteurs 2158.32 €
07/12	Devis fournitures adm 460.00 €
19/12	Devis Anfosso remplacement BAES 860.40 €
16/12	DP 22T0014 EDF.ENR
28/12	CUa 22T0021 Maître TINKA

28/12	CUa 22T0022 Maître GONZALEZ
29/12	DP 22T0016 (capteurs photovoltaïques)
29/12	DP 22T0017 EDF ENR générateur photovoltaïques)
05/01	DEVIS autocars Barrières 101 € par séance de Piscine X 8
26/01	DP22T0015 « refus » photovoltaïques
26/01	CU23T0001 Vente maison et terres
31/01	CU23T0002 Vente
13/02	Devis traitement platane 1 033.80 €
13/02	Devis ALU DIFFUSION pour SDF 28 537.02 €
10/02	Devis Douchette cantine 454.32 €
13/02	CUa 23T0003 Vente maison ch de Lestang
23/02	DP 23T0001 REFUS Photovoltaïques
23/02	DP 23T0003 Dalle béton
21/02	DEVIS 10 Doits TAP 160.69 €
22/02	DEVIS IPSYS Ordinateur école 272.23 €
23/02	DEVIS RURAL MASTER Débroussailleuse Réciprocateur 940.00€
01/03	DP 23T0002 Photovoltaïques

DELIBERATIONS

01/2023 Rapport annuel d'activités 2021 GMCA

Le rapport d'activité 2021, le compte administratif 2021 et ses annexes du Grand Montauban Communauté d'Agglomération a été adressé à toutes les communes membres du GMCA, et présenté au Conseil Municipal.

Le conseil municipal :

PREND acte de la communication qui lui a été faite.

02/2023 Suppression d'un poste d'adjoint technique à 22h35

LE MAIRE expose aux membres de l'organe délibérant, qu'il conviendrait à compter du 1^{er} avril 2023 de supprimer l'emploi d'adjoint technique de la collectivité actuellement fixé à 22h35. Heures/semaine
Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré,

Adoptent la proposition du Maire

03/2023 Créations de postes suite à avancement

CONSIDERANT qu'en raison de l'avancement de grade d'un agent et des besoins de la collectivité il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet.

LE MAIRE propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{ER} mai 2023 ;

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	ATSEM	27h50

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTENT les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;

04/2023 Rénovation des menuiseries de la salle des fêtes : Demande de subventions à l'Etat au titre du fonds vert, au Département et au GMCA fonds de concours

M. le Maire expose le projet suivant : remplacement des menuiseries de la salle des fêtes (rénovation thermique)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible aux aides suivantes :

- Etat au titre du fonds vert
- Conseil Départemental
- GMCA (fonds de concours)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

*Adopte le projet « remplacement des menuiseries à la salle des fêtes », pour un montant de 23 780.85 € HT.

*Adopte le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux	23 780.85 €	Etat Fonds Vert 25 %	5 945.21
		Département 31.2%	7 419.62
		GMCA 21.9 %	5 208.00
		Autofinancement 21.9 %	5 208.02
TOTAL			23 780.85

Projet PLU

Les membres du conseil ont pris acte du calendrier de la révision du PLU. Début des travaux mai 2023.

05/2023 Révision loyer local commercial

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le loyer du bail commercial du multiservice devait être révisé au 1^{er} janvier 2023.

Compte tenu de la situation économique actuelle, Monsieur le Maire propose que cette révision n'ai pas lieu, car elle obligerait le gérant à supporter une augmentation de 8% soit + 52,83 €.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal :

APPROUVE la décision et DEMANDE qu'un courrier d'information soit envoyé au gérant du multiservice.

06 et 07/2023 Actualisation de la demande subvention projet rénovation cour école maternelle + jeux et installation d'un jeux espace public chemin de la Vaysse.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les nouveaux plans de financement pour les deux projets ci-dessus nommés.

Cour école

* Département (31.2%)	6 107.71 €
* GMCA (34,4%)	6 734.14 €
* Autofinancement (34.4%)	6 737.15 €
TOTAL	19 576.00 € HT

Jeux chemin de la Vaysse

* Département (31.2%)	2 474.16 €
* GMCA (34,4%)	2 727.92 €
* Autofinancement (34.4%)	2 727.92 €
TOTAL	7 930.00 € HT

08/2023 Remboursement par GROUPAMA suite à sinistres dommages électriques

Le conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :
ACCEPTE l'indemnité de 1 026.06 € proposée par GROUPAMA suite aux dommages électriques de l'alarme incendie de la salle des fêtes et de l'horloge du tableau électrique de la mairie,

09/2023 Renouvellement de la ligne de trésorerie

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le renouvellement de la ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- **Durée : 12 mois**
- **Taux d'intérêt variable indexé sur Euribor 3 mois instantané + 1.190% de Marge soit 3.88 % actuellement. (En cas d'index négatif il sera réputé égal à zéro).**
- **Périodicité de paiement des intérêts : mensuelle**
- **Frais de dossier : 300.00 €**

- **Questions diverses :** Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet du contournement du village par le chemin de la Vaysse. Les avant-projets ont été exposés.

Séance levée
à 20h15

Le Secrétaire

C. PEYRETOU
(procuration à M. AVIAT)

Le Maire

F. LABRUYERE